

Les synthèses de l'Auran

Le ralentissement national n'épargne plus l'économie ligérienne

Baromètre de conjoncture emploi de la métropole nantaise



2024 s'est achevé sous le signe d'une certaine inquiétude avec le fort ralentissement de l'activité économique en France. Ce ralentissement s'explique en partie par la politique monétaire restrictive pour juguler l'inflation. En 2024, les prix sont désormais contenus, conduisant la Banque centrale européenne à desserrer l'étau sur ses taux directeurs et donc à redonner du souffle à l'investissement. Au national, ce dernier fait défaut, avec un recul de l'investissement immobilier des ménages pour la 3^{ème} année consécutive et des entreprises cette année. Ce recul reflète l'attitude attentiste, voire pessimiste, des entreprises face à une conjoncture dégradée, une instabilité politique et des incertitudes budgétaires en France ainsi que de vives tensions commerciales au niveau mondial.

L'emploi dans l'ouest de la France semble mieux résister dans la plupart de ses zones d'emploi. Pour autant, dans la métropole nantaise le ralentissement est important. En 2024, l'emploi salarié privé y est stable, très loin des évolutions connues d'avant les crises successives à 2020. La dynamique s'est notamment totalement tarie dans les services aux entreprises, locomotive de l'emploi métropolitain. La métropole nantaise et plus largement l'économie ligérienne disposent assurément d'atouts indéniables avec une économie diversifiée, des spécialisations avantageuses et un très faible taux de chômage. Pour autant, on observe avec la conjoncture dégradée une multiplication des alertes : reprise des inscriptions dans le service public de l'emploi supérieure au rythme national, poursuite des défaillances d'entreprises très soutenues depuis deux ans, annonces préoccupantes pour l'industrie locale... Enfin, au national comme au local, les efforts budgétaires de 2025 et pour les années à venir risquent aussi de contribuer à cette conjoncture. Les économies conséquentes envisagées pourraient entraîner, au moins à court terme, des effets récessifs sur l'activité économique et les services publics.

Chiffres clés

-0,3%
emplois salariés
privés
dans la métropole nantaise
au 4^{ème} trimestre 2024
(+0,1 % au national)

+1,3%
d'inflation
en décembre 2024
contre +3,7 % en 2023



-1,6%
d'investissement
des entreprises en France
en 2024



1 060
défaillances
d'entreprises en
Loire-Atlantique en 2024

5,5%
de taux de chômage
dans la zone d'emploi
de Nantes au 4^{ème}
trimestre 2024, l'un des
plus faibles de France
(7,1 %)

+6,9%
demandeurs d'emploi
de catégorie A dans la
métropole nantaise au
4^{ème} trimestre 2024
(+ 4,6 % au national)

+70
emplois
salariés privés
dans les services aux
entreprises au 4^{ème} trimestre
2024 dans la métropole
nantaise, contre
+ 2 360 en 2023

-2,2
milliards d'euros
d'économies
à réaliser pour les
collectivités territoriales
dans le budget 2025
de la France

10 ans dans le rétro', la métropole nantaise a connu une croissance remarquable de l'emploi

Une locomotive nantaise qui a connu une croissance de l'emploi dans tous les secteurs d'activité économique

Sur la dernière décennie, l'économie nantaise a connu une croissance très importante de l'emploi. Elle compte **parmi les plus fortes progressions au sein des zones d'emploi métropolitaines**, aux côtés de Toulouse, Bordeaux et Montpellier. Cette croissance plus rapide aussi que dans toutes les autres zones d'emploi du département, participe à la **polarisation des emplois ligériens tant géographiquement que dans leur nature**.

Structure économique de l'emploi de la métropole nantaise

Secteurs d'activité	Emplois en 2019	Structure	Poids sectoriel en Loire-Atlantique
Emploi total	364 120	100 %	59 %
Agriculture	1 500	0,1 %	11 %
Industrie	31 120	9 %	39 %
Construction	20 520	6 %	49 %
Commerce	45 190	12 %	58 %
Transports et entreposage	19 560	5 %	65 %
Hébergement et restauration	13 580	4 %	60 %
Services aux entreprises	83 130	23 %	81 %
Services aux personnes	125 500	34 %	60 %
Services administratifs et de soutien	24 020	7 %	57 %

Source : Auran, d'après Insee RP 2021

Entre 2010 et 2021

+ 55 000 emplois dans la métropole nantaise
+ 75 000 emplois dans la zone d'emploi (ZE) de Nantes, soit + 19 % d'emplois

+ 13 % en moyenne dans les ZE des métropoles régionales*

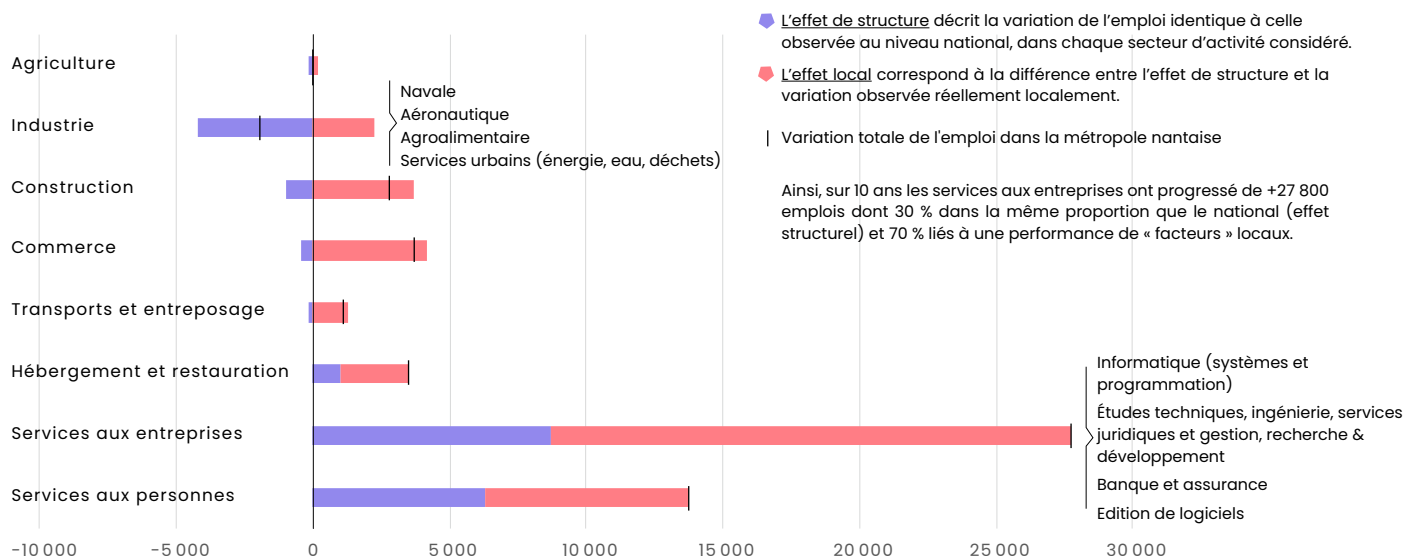
+ 3,8 % en France métropolitaine

* Moyenne du groupe des zones d'emploi des 10 premières métropoles (hors Paris) : Lyon, Toulouse, Bordeaux, Marseille, Nantes, Lille, Rennes, Strasbourg, Montpellier, Rouen

En effet, l'emploi dans la métropole nantaise a progressé dans quasiment tous les secteurs d'activité (hormis l'industrie) et à un **rythme nettement plus élevé ou même à rebours du rythme national** (construction, commerce).

Cette hausse a été **particulièrement marquée dans les services aux entreprises** (23 % des emplois métropolitains et 51 % de la croissance décennale de l'emploi) et en particulier dans les services du **tertiaire « supérieur »** (informatique, banque et assurance, gestion, ingénierie...) qui sont fortement concentrés dans les métropoles.

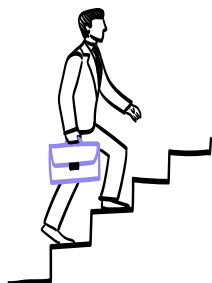
10 ans d'évolution des emplois de la métropole nantaise, en identifiant les écarts avec l'évolution nationale





Une forte dynamique de l'emploi dans la métropole nantaise multifactorielle

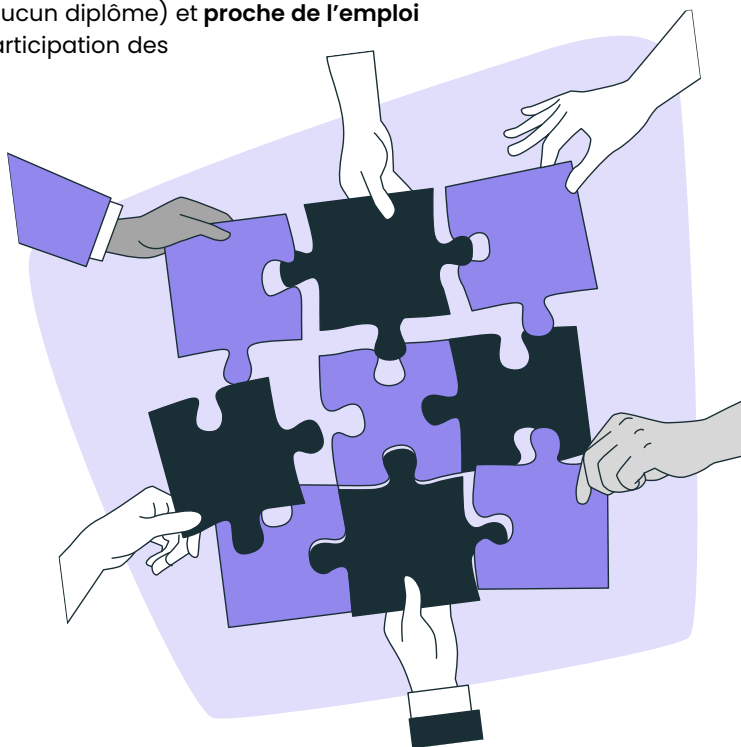
Sans pouvoir conclure sur toute l'étendue et les relations causales des différents facteurs locaux qui ont favorisé cette forte dynamique locale de l'emploi, on peut toutefois identifier des facteurs communs dans une récente étude de la Caisse des Dépôts :



- ❖ **Forte attractivité résidentielle et dynamique démographique combinées au développement économique et à la qualité de vie reconnue.** Cette combinaison s'est traduite par des créations d'emplois plus fortes qu'au rythme national dans presque tous les secteurs d'activité. La démographie stimule **les activités à destination des résidents ou visiteurs**. Cela concerne les services publics locaux, la santé, l'éducation, le commerce de détail, la restauration et l'artisanat de bouche, les activités sportives et culturelles. Une grande partie de l'activité de la filière de la construction et de l'industrie des services urbains (eau, énergie, déchets) est également directement liée aux besoins de la population. Ces activités représentent les deux-tiers de l'emploi métropolitain. Elles sont « abritées de la concurrence mondialisée » bien que les effets de ralentissement de la sphère de production participent indirectement à une réduction de leurs débouchés.
- ❖ **Effets d'agglomérations et de réseaux :** la polarisation des entreprises, tant dans la centralité nantaise que dans les nombreux parcs d'activité économique en périphérie est l'héritage de décennies d'aménagement du territoire, d'actions d'animation et de développement économique. Cette polarisation résulte et renforce des aménités de centralité telles que les infrastructures de **transport et de télécommunication**, la densité et la diversité de **l'offre de formation**, la présence de clusters, pôles de compétitivité, réseaux d'entreprises et plus largement l'ensemble des **coopérations** au sein de l'écosystème économique.
- ❖ **Des positionnements sectoriels avantageux dans la sphère productive, notamment dans les services numériques** qui constituent l'une des spécialisations du territoire les plus fortes. **Les activités spécialisées** (ingénierie au service de l'industrie, du bâtiment, de la santé et autres fonctions transversales de gestion, banque et assurance) sont aussi fortement représentées et dynamiques. Enfin, la métropole nantaise, en lien avec le bassin nazairien, bénéficie dans ses emplois locaux **du positionnement industriel singulier du territoire sur la navale et l'aéronautique**, à la fois sur des fonctions d'ingénierie et de fabrication.
- ❖ **Une main d'œuvre locale bien formée** (sur-représentation des habitants diplômés du supérieur mais également moins de personnes sans aucun diplôme) et **proche de l'emploi** (part élevée de temps partiels, forte participation des femmes au marché du travail, faible chômage de longue durée) constitue également un atout important sur le territoire.

Pour en savoir plus :

Carré et Levratto, 2024 « l'effet local : mesure de la performance relative d'un territoire et de sa complexité », Institut CDC pour la Recherche, Caisse des Dépôts



Une activité économique très ralentie en 2024 en France



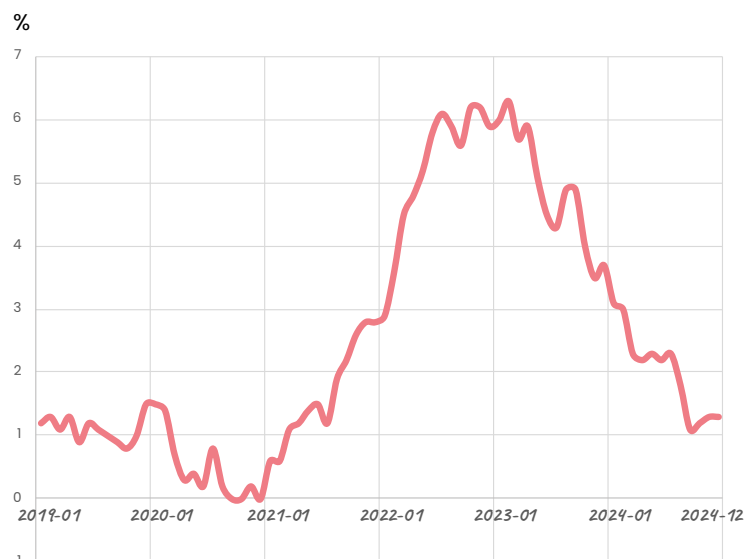
Inflation maîtrisée, détente des taux d'intérêt et tassement des salaires

En 2020 et 2022, l'économie mondiale a connu des chocs de grande ampleur avec la crise du Covid, qui a perturbé les chaînes mondiales d'approvisionnement, et la guerre en Ukraine qui a déclenché une crise énergétique mondiale. Ces deux chocs ont favorisé une **poussée inflationniste internationale**. En Europe, cette situation a conduit la **Banque centrale européenne (BCE)** à prendre des **mesures restrictives en matière de politique monétaire à compter de juillet 2022**, en augmentant en l'espace d'une année ses taux directeurs de 4 points. Cette mesure avait pour objectif de **contenir la progression des prix par un ralentissement de l'activité économique en diminuant les capacités de financements des ménages et des entreprises**.

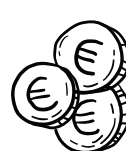
Depuis 2023, l'économie mondiale traverse une phase de désinflation, c'est-à-dire un ralentissement de la progression des prix. Selon le Fond Monétaire International (FMI) dans la plupart des pays, la hausse des prix est désormais proche des taux cibles fixés par les banques centrales. **En France, l'inflation est même retombée plus rapidement que prévue en 2024, passant de plus de 3 % en janvier à 1,3 % en fin d'année**, très loin des pics atteints début 2023. Ainsi **depuis mi-2024, la BCE a consenti à une détente progressive mais significative de ses taux**, passant de 4 points de base en septembre 2023 à 2,25 en avril 2025.

La stabilisation des prix a permis de redonner du souffle aux entreprises et aux ménages, dans un contexte où **les ajustements des salaires ne se sont pas faits aussi rapidement que l'évolution des prix**. Pour les actifs en emploi, le Smic¹ a augmenté de 17 % à la faveur de neuf revalorisations depuis la fin de l'année 2023 soit un peu plus que l'évolution générale des prix (+15 %). Néanmoins, selon le rapport de novembre 2024 du Groupe d'experts sur le Smic, ces nombreux ajustements ont contribué « **à resserrer l'éventail des salaires** » **faute de répercussions rapides et/ou complètes** via les négociations de branches et les négociations obligatoires dans les entreprises² **sur les salaires proches du salaire minimum**. Selon des données publiées par la DARES et d'après nos analyses, **l'inflation de ces trois dernières années a aggravé le phénomène** de « smicardisation ». La hausse du nombre de personnes rémunérés au Smic est une **tendance néanmoins antérieure aux chocs inflationnistes**, observée depuis 2018³.

Évolution de l'indice des prix à la consommation sur les 5 dernières années



Sources : Auran, d'après Insee



+ 1,3 %

d'inflation
en décembre 2024 sur un an

+ 40 % sur les prix de l'énergie
depuis fin 2021

+ 20 % sur l'alimentation

+ 8 % sur les biens et services

Source : Insee



¹ Smic : Salaire minimum interprofessionnel de croissance. C'est le salaire minimum légal en France, indexé sur l'inflation.

² Pour les entreprises d'au moins 50 salariés ou ayant un délégué syndical.

³ En moyenne 11,1 % des salariés étaient rémunérés au salaire minimum en France entre 2012 et 2017 contre 13,8 % entre 2018 et 2024 (source Dares, calculs Auran).

Croissance économique nationale déprimée depuis 2 ans

En 2023, la croissance du produit intérieur brut⁴ était déjà faible (+0,9 %) après trois années singulières avec les suites de la pandémie. En 2024, elle devrait à peine mieux faire (+1,1 %), à la faveur d'un **timide redémarrage de la consommation des ménages et des administrations**, lesquels représentent respectivement 50 % et 25 % de contribution à la croissance du PIB. En revanche, **l'investissement est en net recul** (-1,6 %) après une quasi-stagnation en 2022 et 2023. Si ces deux années étaient plombées principalement par la chute de l'investissement (ménage) dans l'immobilier (conséquence de la forte hausse du coût du crédit), en 2024 **l'investissement des entreprises** décroche également.

Évolution du produit intérieur brut et de ses composantes, en France (en %)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 (provisoire BDF)	Niveau 2023 en milliards d'euros	Contribution en 2023
Produit intérieur brut (PIB), en volume	+1,6	+2	-7,4	+6,9	+2,6	+0,9	+1,1	2 565,3	100 %
Dépense de consommation finale	+1	+1,5	-5,8	+5,7	+3	+0,8	+1,2	2 007,6	78,3 %
Ménages	+1,1	+1,7	-6,5	+5,2	+3,1	+0,8	+0,8	1 301,3	50,7 %
Administrations publiques	+0,8	+1	-4,3	+6,6	+2,6	+0,7	+2	646,9	25,2 %
Formation brute de capital fixe	+3,5	+4,1	-5,8	+9,7	+0	+0,4	-1,6	572,7	22,3 %
Sociétés et entreprises individuelles non financières	+5	+2,8	-5,2	+10,1	+2,9	+2,7	-1,8	315,6	12,3 %
Administrations publiques	+2,7	+7,9	-5,6	+2,4	+0	+6,9	+3	105,4	4,1 %
Ménages hors entrepreneurs individuels	+1,8	+2,7	-7,1	+15	-3,5	-8,5	-6,1	125,0	4,9 %
Importations de biens et de services	+3,2	+1,9	-12,2	+8,3	+8,8	+0,3	-1,5	(-)829,7	32,3 %
Exportations de biens et de services	+3,8	+2,1	-16,6	+11,3	+8,2	+2,1	+1,6	814,2	+31,7 %

Source : Auran d'après Insee et Banque de France (projection macroéconomiques décembre 2024)

Ce recul de l'investissement est la **conséquence du ralentissement économique et de la longue séquence d'attentisme** face à une situation très perturbée pour la France et l'Europe en 2024 sous fond de nombreuses tensions mondiales (géopolitiques, commerciales, inflation, incertitudes politiques en France et en Allemagne...)

Cette conjoncture vient aggraver une situation déjà structurellement préoccupante mise en lumière dans le rapport Draghi sur **la perte de vitesse de l'Europe face aux USA et à la Chine**. Ce rapport évoque le **déficit européen du financement de l'innovation et de compétitivité** dans les secteurs de haute technologie, **mais aussi dans certains de ses secteurs industriels clés**. L'industrie automobile a notamment pris un retard conséquent dans l'électrification. Depuis le second semestre 2024, les difficultés dans l'industrie (automobile, chimie, métallurgie, sidérurgie) et les annonces de fermetures de sites s'amoncellent, sans épargner le grand ouest et la région nantaise.

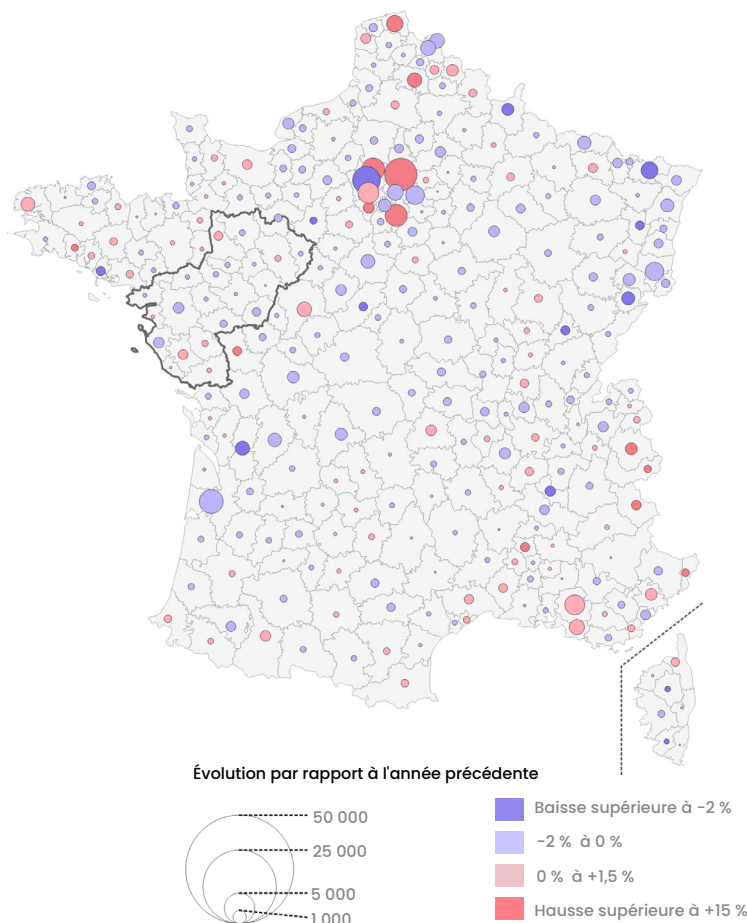
Côté marges de manœuvres de l'État et des collectivités territoriales, la situation est aussi périlleuse. Les réformes fiscales de ces dernières années et la mauvaise conjoncture ont compliqué l'équation budgétaire des collectivités territoriales en diminuant leurs recettes fiscales, alors que certaines dépenses courantes indexées sur l'inflation ont par ailleurs augmenté. Il en résulte une diminution de leurs moyens et de leur épargne⁵ et donc de leur capacité de soutien et de développement dans les politiques locales (social, logement, mobilité, services et équipements publics et écologie...). La situation budgétaire de l'État est également dégradée, conduisant les gouvernements successifs à proposer un **budget « d'effort de redressement budgétaire »**. **Le budget finalement adopté en janvier 2025 impose aux collectivités territoriales un effort d'au moins 2,2 milliards d'euros (selon le gouvernement), ainsi que des baisses de soutien à l'investissement.**

⁴ Indicateur de comptabilité nationale qui sert à mesurer la création de richesse d'un pays. Il sous-estime la production non marchande et ne permet pas d'apprécier la façon dont est redistribué l'accroissement de richesse, ne présageant donc pas de l'évolution des inégalités sociales (même en le rapportant par habitant). Il ne prend pas non plus en compte la dépréciation du patrimoine et des externalités sur l'environnement (dégradation, épuisement des ressources naturelles...), mais il reste néanmoins un indicateur central d'analyse dans l'économie de marché, reflétant le rang des puissances économiques et influençant décisions et indices sur les marchés financiers ainsi que le pilotage budgétaire des nations.

⁵ L'épargne brute de l'ensemble des collectivités territoriales en France a reculé de 14,6 % en 2023 et de 16,1% en 2024 selon la Direction des Finances publiques, touchant en particulier très durement les Départements.

Un ralentissement très marqué de la croissance de l'emploi au niveau national

Évolution annuelle des effectifs salariés privés par zones d'emploi au 4^{ème} trimestre 2024



Tout au long de l'année 2024, **la France a connu un ralentissement très net** de la croissance de l'emploi salarié privé.

Ce ralentissement, amorcé en 2023, après le rebond de 2022 post-covid se traduit par un emploi **en diminution** dans de nombreux territoires en France, **y compris dans des zones habituellement dynamiques** comme la Gironde ou l'axe Méditerranéen – Rhône – Saône. **L'Ouest qui faisait encore preuve d'une relative « résistance » locale jusqu'au second semestre 2024** connaît également un recul des effectifs au dernier trimestre, y compris dans ses « territoires locomotives » dont fait partie la Loire-Atlantique.

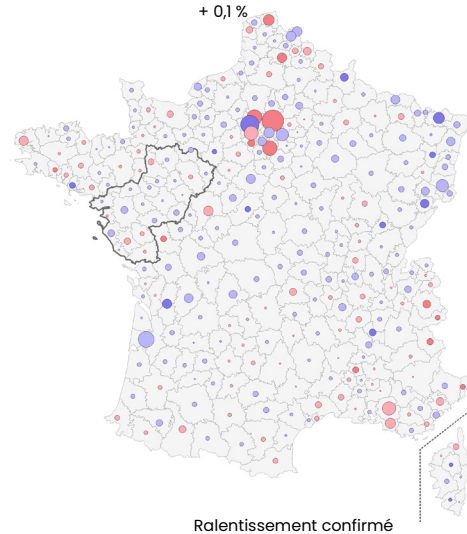
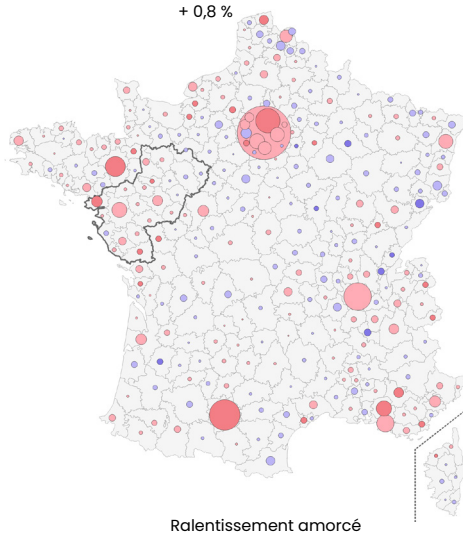
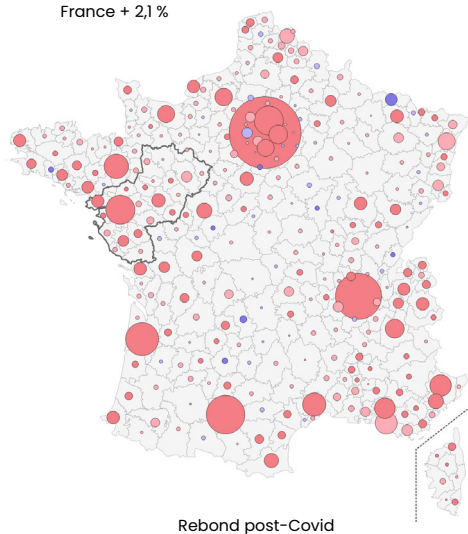
Au 4^{ème} trimestre, l'emploi salarié privé stagne en Loire-Atlantique, comme à l'échelle nationale (+0,1 %).

Évolution annuelle des effectifs salariés privés par zones d'emploi

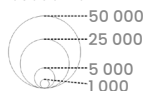
T4 Décembre 2022
France + 2,1 %

T4 Décembre 2023
+ 0,8 %

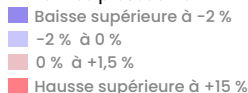
T4 Décembre 2024
+ 0,1 %



Évolution en effectifs par rapport à l'année précédente



Évolution (en %) par rapport à l'année précédente



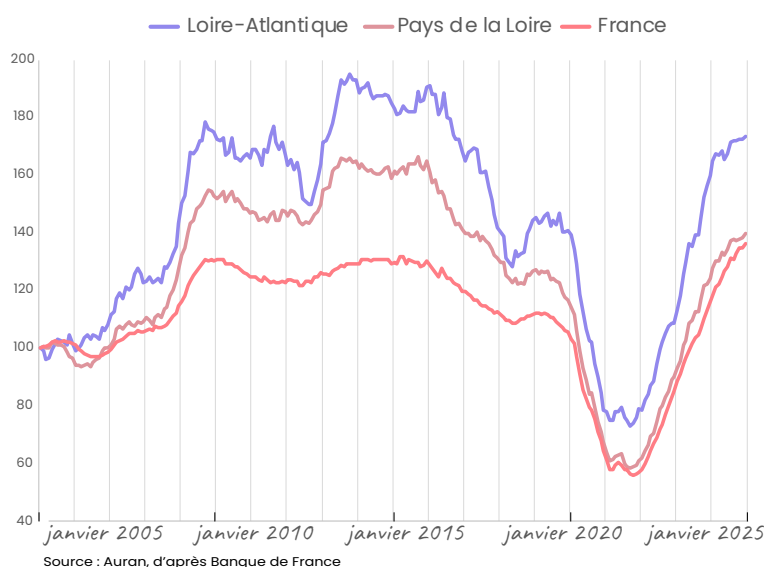
Une conjoncture qui n'épargne plus la région nantaise

Défaillances d'entreprises en forte hausse

2020 et la crise du Covid ont marqué un choc sans précédent sur l'économie, avec un déploiement de dispositifs inédits de soutien public pour la préservation du tissu économique : activité partielle, aides financières ciblées, prêts garantis par l'État couplés au plan de relance France 2030.

En conséquence, pendant plus de deux ans, le nombre de défaillances d'entreprises s'est considérablement amenuisé, pour tomber à l'automne 2021 à son plus bas niveau depuis 30 ans. En Loire-Atlantique on dénombrait 450 défaillances cumulées sur un an, soit un nombre deux fois moins élevé que la moyenne sur 15 ans d'avant Covid.

Évolution des défaillances collectives sur 20 ans (base 100 en 2005)



À compter de 2022, les défaillances d'entreprises reprennent, et excèdent depuis mi-2023 le niveau connu d'avant covid en Loire-Atlantique ainsi qu'au national et au régional. Depuis, ces défaillances ne cessent de grimper pour atteindre plus de 1 060 défaillances cumulées sur un an en décembre 2024. Une partie de ces défaillances est liée à un effet de rattrapage mais aussi à une conjoncture qui frappe inégalement et durement certains secteurs d'activité. En 2024, 75 % des procédures au Tribunal de commerce de Nantes ont débouché directement sur une liquidation judiciaire (contre 62 % en 2019), sans que le tribunal ne puisse agir pour redresser l'entreprise. Les secteurs identifiés par le Tribunal et la CCI Nantes Saint-Nazaire comme les plus en difficulté ces derniers mois sont l'immobilier, secteur cyclique le plus exposé aux retournements de conjoncture, ainsi que le commerce et la restauration qui connaissent aussi habituellement le plus de créations et de destructions.

En fin d'année 2024, plusieurs annonces de restructuration ou de fermeture de sites industriels se sont par ailleurs multipliées au niveau national. Selon le réseau des correspondants du journal des Échos, 7 500 emplois seraient directement menacés dans l'industrie entre fin 2024 et 2025, qui pourraient avoir des effets en chaîne sur le tissu de sous-traitance et indirects dans les services. Ces menaces interpellent sur leurs enjeux sociaux et sur le développement des filières stratégiques de la transition énergétique et de la décarbonation.

Pays de la Loire et Bretagne concernées par des annonces de suppressions d'emplois dans l'industrie

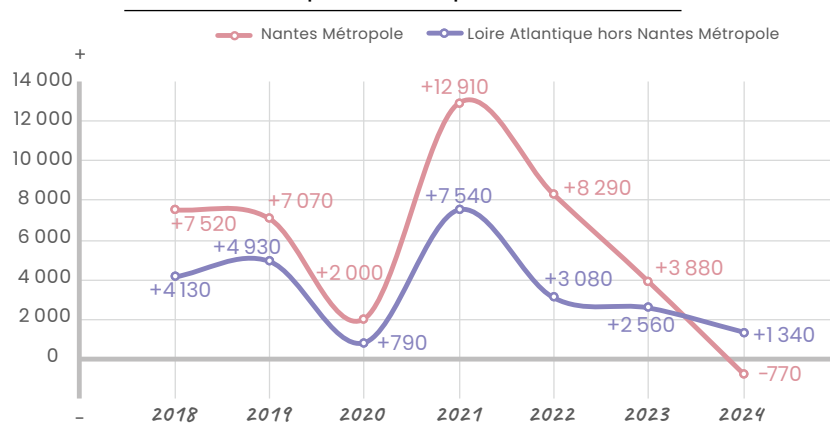
- Saunier Duval (groupe Vaillant) en Loire-Atlantique réduit son effectif nantais (225 postes menacés sur 750) sur son activité de pompes à chaleur, lié à un manque de débouchés avec le retournement du marché de la construction immobilière.
- General Electric sur le segment de l'éolien en mer supprime 360 emplois sur Saint-Herblain (220 postes sur son site dédié à l'ingénierie) et à Montoir-de Bretagne (140 postes dans l'usine d'assemblage).
- Michelin a annoncé la fermeture en 2025/2026 de deux sites de production dans le Maine-et-Loire et le Morbihan, qui concernent 1 300 emplois.
- Valéo a annoncé de nombreuses réductions d'effectifs dans toute la France dont en Sarthe (270 emplois).
- ArcelorMittal a annoncé une restructuration avec délocalisation de 1 200 postes en Europe occidentale de fonctions supports vers l'Inde et la Pologne et une suppression de 636 postes dans sept usines françaises dont 97 sur le site de Basse-Indre dans la région nantaise.

Un ralentissement de l'emploi qui impacte plus fortement la métropole que ses territoires voisins

La métropole nantaise représente 62 % des emplois salariés privés du département. La création d'emploi y était sur la dernière décennie nettement plus dynamique qu'au national (+ 3 % par an en moyenne entre 2015 et 2019) et que dans le reste du territoire ligérien. Néanmoins, elle connaît **une forte décélération ces derniers trimestres, pour revenir à un niveau proche du national, très en deçà des valeurs connues avant 2020.**

Au 4^{ème} trimestre 2024, l'emploi salarié privé est même en léger retrait (- 0,3 %) dans la métropole nantaise soit - 770 postes contre + 2 560 l'année précédente. Ces deux dernières années, **le ralentissement de l'emploi est plus prononcé dans la métropole nantaise que dans le reste du département**, qui s'explique par un recul du commerce, de l'intérim mais surtout par la stagnation de l'emploi dans les services aux entreprises (+ 70 emplois au 4^{ème} trimestre 2024), qui contribuaient auparavant très fortement à la croissance de l'emploi dans la métropole nantaise (+ 3 850 en moyenne entre 2015 et 2019 et + 2 360 en 2023).

Évolution des emplois salariés privés (écart annuel)

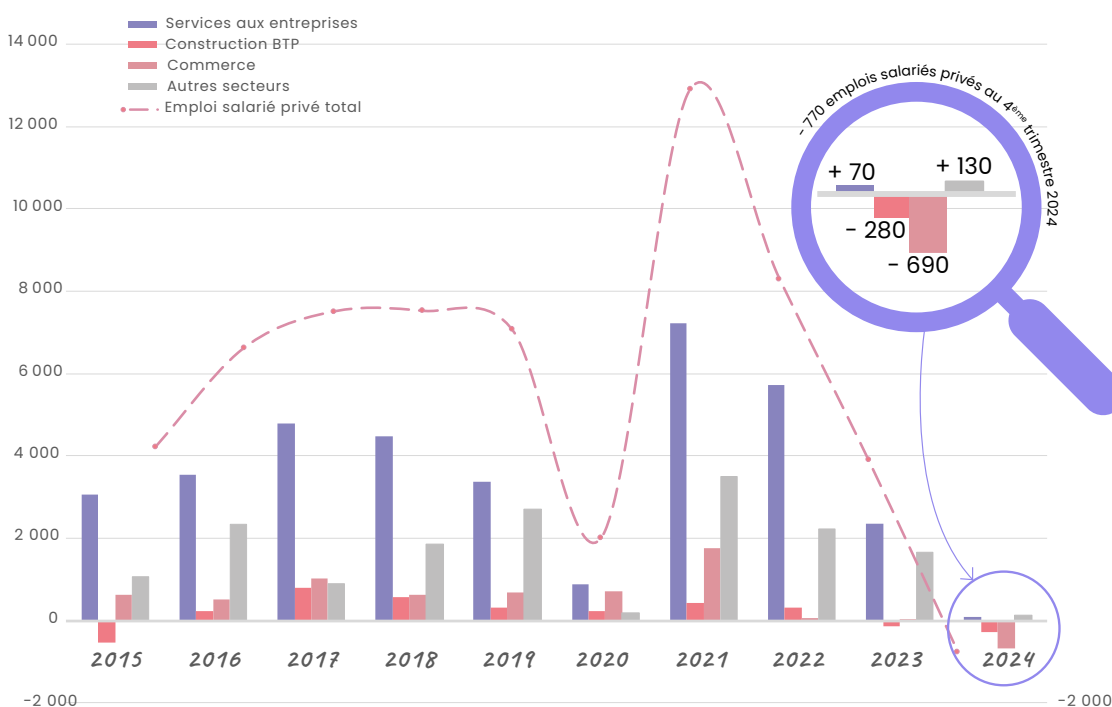


Sources : Auran d'après Urssaf, Acoess données trimestrielles au T4

Essoufflement du moteur du tertiaire productif

Au sein des services aux entreprises, un tiers des effectifs est employé dans les activités d'information et de communication (informatique et industries culturelles et créatives) et un autre tiers des effectifs relève des activités spécialisées, scientifiques et techniques (conseils juridiques, comptabilité, gestion, publicité, architecture, ingénierie, R&D). Sur ces deux secteurs se fondent une des plus fortes spécialisations du territoire. Ils représentent 60 % des services aux entreprises et 19 % de l'emploi métropolitain et ont constitué ces dernières années les activités les plus dynamiques. **Au 4^{ème} trimestre 2024, l'emploi salarié privé est y encore croissant** (+ 120 emplois dans les activités d'information et de communication et + 345 dans les activités spécialisées) mais dans **des proportions très inférieures aux années précédentes. Ces secteurs présentent toutefois une certaine robustesse, l'emploi diminuant dans l'information et communication et progressant plus faiblement dans les activités spécialisées au national.** Ce recul au national s'explique par le très fort ralentissement de l'investissement en France et l'attentisme des entreprises. L'emploi dans la métropole nantaise résiste pour le moment mais devrait très probablement diminuer dans les prochains mois dans le sillage du national.

Évolutions des emplois salariés privés dans la métropole nantaise (écart annuel)



Sources : Auran, d'après Urssaf, Acoess données trimestrielles au T4 (données brutes)

Note de lecture : au 4^{ème} trimestre 2024, les emplois salariés privés dans la métropole nantaise diminuent de 770 postes, contre + 3 883 au 4^{ème} trimestre 2023. En 2024, l'emploi salariés privé est en retrait dans les secteurs du commerce et de la construction et les travaux publics. Les services aux entreprises et les autres secteurs stagnent.

L'immobilier résiste encore localement mais montre des signes inquiétants pour 2025

La construction (19 240 emplois salariés dans la métropole nantaise) et les **services de l'immobilier** (4 370) sont des **activités cycliques, particulièrement exposées aux retournements de conjoncture**.

Dans les services de l'immobilier, c'est-à-dire les acteurs en aval de la chaîne immobilière (notaires, agences immobilières, sociétés de gestion, syndicats ...) **l'emploi diminue depuis 2 ans**. Ce fort recul est la conséquence d'un marché immobilier habituellement très dynamique qui est désormais grippé dans le sillage de la hausse soudaine des taux. Les parcours résidentiels sont freinés, le niveau de transactions a chuté et entraîné avec lui l'activité des acteurs en charge de l'intermédiation.

Dans la construction, les effectifs salariés au sein de la métropole **diminuent au dernier trimestre 2024** (-280 emplois), comme au national. **L'emploi était déjà en retrait en 2023, après sept années de progression continue**. Ce secteur se caractérise aussi par une certaine atomisation des entreprises, avec un volume conséquent d'artisans non employeurs (20 % des effectifs du secteur en Pays de la Loire⁶). Or, dans son dernier baromètre de conjoncture, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de Loire indique que **40 % des entreprises de l'artisanat (relevant majoritairement de la construction) font état d'une baisse de leur activité fin 2024. C'est sensiblement plus fort qu'il y a un an** (28 %) au cours du même semestre et qu'il y a 6 mois (35 %). L'enquête fait aussi état d'un niveau d'investissement au plus bas, compréhensible avec le ralentissement et les incertitudes d'activités.

En effet, en octobre 2024, les **misés en chantiers s'élèvent à 6 800 logements en Loire-Atlantique** en cumul annuel selon les services de l'État. Il s'agit d'une diminution de 17 % en un an, dans une proportion équivalente à la moyenne régionale et nationale. **Le ralentissement est donc général et impacte forcément l'activité et l'emploi du secteur. En France comme en Pays de la Loire, le nombre de mises en chantiers en 2024 est de 30 % inférieur à la moyenne décennale.**

Une filière porteuse d'enjeux et de transformation des modes de faire

Le bâtiment est l'un des secteurs clé de la Stratégie Nationale Bas Carbone, feuille de route française d'atténuation des émissions de gaz à effets de serre, avec des objectifs de réduction élevés (- 49 % à l'horizon 2030 et décarbonation complète à l'horizon 2050). Pour atteindre ces cibles, la construction neuve devra répondre à des normes plus exigeantes (RE2020), mais le levier principal est la rénovation massive du parc immobilier existant. Dans son plan climat-air-énergie territorial (PCAET) approuvé en avril 2024, Nantes Métropole poursuit un objectif de rénovation important : jusqu'à 10 000 logements par an sur son scénario le plus ambitieux, soit trois fois plus que les réalisations des dernières années ayant bénéficié d'une aide financière de l'Anah⁷. Le rythme des rénovations doit donc s'accélérer, dans un contexte exigeant entre équations budgétaires contraintes et potentiellement mauvaise santé des entreprises de la filière.

Évolution annuelle de l'emploi salarié privé par secteur d'activité dans la métropole nantaise au 4^{ème} trimestre 2024

Secteur d'activité	Nantes Métropole			France
	Effectifs	Évolution annuelle en %	Évolution annuelle en effectifs	Évolution annuelle en %
Emploi salarié privé total	302 106	-770	- 0,3 %	+ 0,1 %
Industrie	26 169	-58	- 0,2 %	+ 0,0 %
Services urbains (eau - énergie - déchets)	6 726	159	+ 2,4 %	+ 2,0 %
Construction	19 238	-278	- 1,4 %	-1,8 %
Commerce	43 390	-690	- 1,6 %	-0,2 %
Transport - logistique	23 466	-162	- 0,7 %	+ 0,7 %
Hébergement, restauration	13 673	-126	- 0,9 %	+ 1,8 %
Information, communication	34 069	119	+ 0,4 %	-1,7 %
Finance, assurance	18 658	-126	- 0,7 %	+ 0,7 %
Activité immobilières	4 368	-59	- 1,3 %	-3,5 %
Activités spécialisées, scientifiques, techniques	36 102	345	+ 1,0 %	+ 0,1 %
Services administratifs, soutien, Interim	23 356	-208	- 0,9 %	+ 0,6 %
Administration publique, enseignement	12 433	12	+ 0,1 %	+ 0,6 %
Santé humaine et action sociale	27 517	353	+ 1,3 %	+ 1,0 %
Arts, spectacles et activités récréatives	5 447	-49	- 0,9 %	+ 0,5 %
Autres activités de services	7 494	-2	- 0,0 %	-0,4 %

Sources : Auran d'après Urssaf, Acoess données trimestrielles au T4

⁶ Selon la CERC Cellule économique régionale de la construction « emploi et formation dans le bâtiment en 2023 ».

⁷ Anah - Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat

Une hausse du chômage à venir

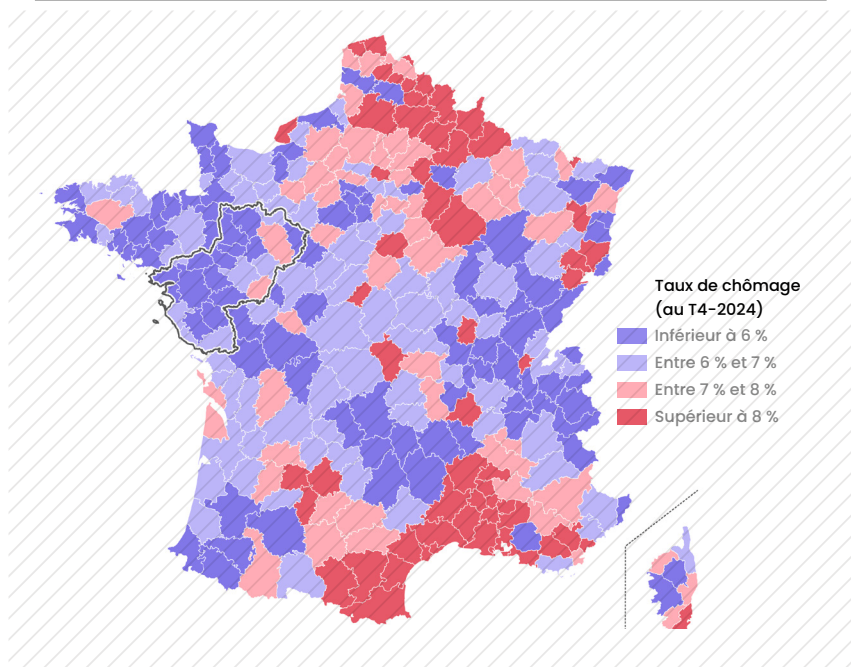
Un taux de chômage toujours au plus bas dans l'Ouest

Au 4^{ème} trimestre 2024, le taux de chômage⁸ de la zone d'emploi de Nantes est stable par rapport au trimestre précédent et **encore à un niveau très faible (5,5 %), bien en deçà de la moyenne nationale et des taux moyens connus sur les deux dernières décennies.**

Nantes fait partie du premier quart des zones d'emploi au plus faible taux de chômage en France, (tout comme la moitié des zones d'emploi de l'Ouest), où le taux de chômage est inférieur à 6 %. **Ce niveau très faible, est probablement amené à progresser dans les prochains mois avec le ralentissement de l'activité désormais bien installé.**

Dans ses dernières projections macroéconomiques, la Banque de France anticipe une remontée du chômage en 2025 et 2026 à 7,8 % pour la France métropolitaine en intégrant les mesures de restrictions budgétaires de la loi de finance 2025 et les effets de la guerre commerciale impulsée par les États-Unis.

Taux de chômage par zone d'emploi au 4^{ème} trimestre 2024



	Taux de chômage au			Évolution en points	
	T4 2023	T3 2024	T4 2024	trimestrielle	annuelle
Zone d'emploi de Nantes	5,6	5,5	5,5	+ 0,0	- 0,1
Loire-Atlantique	5,6	5,6	5,6	+ 0,0	+ 0,0
Pays de la Loire	5,9	6,0	5,9	- 0,1	+ 0,0
France Métropolitaine	7,3	7,2	7,1	- 0,1	- 0,2

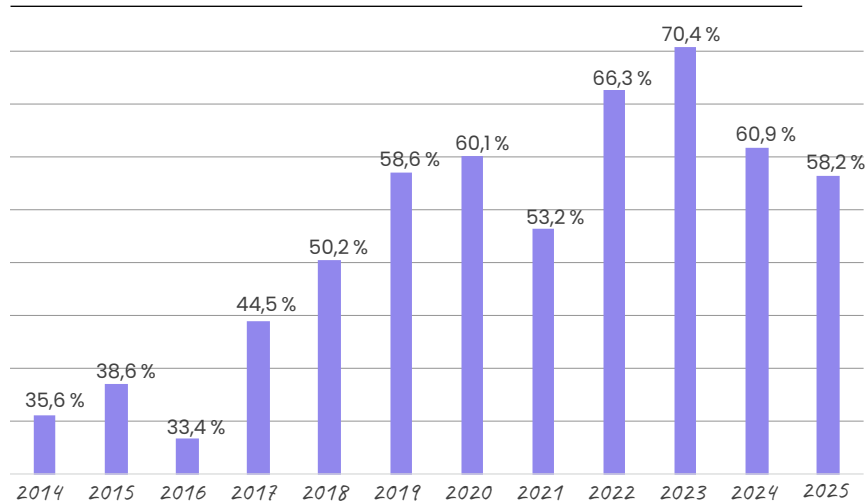
Source : Auran, d'après Insee, données CVS

Les intentions d'embauches et les tensions de recrutement s'atténuent

Le faible taux de chômage en Loire-Atlantique et dans la zone d'emploi de Nantes ces dernières années ont contribué à un marché du travail plutôt favorable aux actifs et aux profils les plus disputés par les employeurs. Depuis 2017, l'enquête Besoin en main d'œuvre de France Travail atteste de **difficultés de recrutement croissantes et très exacerbées ces dernières années dans tous les territoires de la Loire-Atlantique.**

En 2025, 58 % des projets de recrutements sont considérés comme « difficiles » par les recruteurs ligériens comme sur le bassin de Nantes, soit encore **presque deux fois plus qu'en 2016.** Pourtant, **cette perception des difficultés s'est sensiblement réduite en 2024 par rapport à 2023.** Les intentions d'embauches diminuent encore pour l'année à venir (-11 %), après déjà une baisse en 2024 de presque autant, localement comme au national.

Part de recrutement jugés difficiles par les entreprises en Loire-Atlantique



⁸ Taux de chômage au sens du Bureau International du travail, qui permet des comparaisons internationales. C'est une mesure reconnue et « officielle » du chômage, mais dont la granularité est au mieux la zone d'emploi.

Reprise des inscriptions à France Travail

Pour France Travail, le second semestre 2024 constitue une bascule au niveau régional car les inscriptions de demandeurs d'emploi prennent désormais le pas sur les radiations, notamment en Vendée et Mayenne. Dans tous les départements sont constatés des retours en agence de personnes qui trouvaient jusqu'alors des solutions en intérim. Sur la métropole nantaise, les inscriptions en catégorie A⁹ sont en hausse depuis le second semestre 2023 et ce de façon plus forte qu'au niveau national (+ 6,9 % en décembre 2024 soit deux points de plus qu'au national). Cette hausse, dans des proportions globalement plus élevées qu'au national, concerne tous les niveaux de qualifications et tous les publics, en particulier des jeunes actifs, de moins de 25 ans.

Évolution annuelle des inscrits à France Travail (catégorie A) dans la métropole nantaise

T4 2024	Nombre	Nantes Métropole		France
		Évolution annuelle en %	Évolution annuelle en nb	Évolution annuelle en %
Ensemble catégorie A	29 093	+ 6,9 %	+ 1 876	+ 4,6 %
Moins de 25 ans	4 344	+ 14,0 %	+ 532	+ 8,7 %
Entre 25 et 49 ans	18 775	+ 6,2 %	+ 1 101	+ 4,5 %
50 ans et plus	5 974	+ 4,2 %	+ 243	+ 2,3 %
Femmes	13 645	+ 5,6 %	+ 729	+ 4,2 %
Hommes	15 448	+ 8,0 %	+ 1 147	+ 5,1 %
Inscrits depuis moins d'un an	20 368	+ 9,7 %	+ 1 808	+ 5,8 %
Inscrits depuis un an et plus - demandeurs de longue durée	8 725	+ 0,8 %	+ 68	+ 2,5 %
Ouvriers non qualifiés	2 114	+ 2,4 %	+ 50	- 1,9 %
Employés non qualifiés	5 990	+ 7,4 %	+ 413	+ 3,0 %
Ouvriers qualifiés	1 606	- 2,7 %	- 45	- 1,4 %
Employés qualifiés	10 767	+ 4,7 %	+ 487	+ 4,6 %
Techniciens, agents de maîtrise	2 637	+ 1,0 %	+ 25	+ 5,3 %
Cadres	5 361	+ 19,2 %	+ 864	+ 15,7 %

Sources : Aurant d'après France-Travail, données brutes

La conjoncture morose et la réduction des moyens en faveur de l'emploi des jeunes sont défavorables à l'insertion de la prochaine génération de diplômés. **Ces dernières années, un soutien conséquent avait été porté sur l'apprentissage par les pouvoirs publics** (« loi liberté de choisir son avenir professionnel » de 2018, « 1 jeune 1 solution » en 2020), pour un coût annuel estimé par le Sénat à 24 milliards d'euros sur les trois dernières années. Ces moyens conséquents ont contribué entre 2018 et 2022 à une forte hausse des apprentis (+17 % au niveau régional comme au national), **jouant favorablement pour l'emploi des jeunes. Ce dispositif est très ancré dans la région des Pays de la Loire** selon une étude de l'Insee et du Carif-Oref des Pays de la Loire. Il concerne 63 500 apprentis en 2022, deux fois plus qu'en 2017 et 20,7 % des étudiants de moins de 29 ans (3 points de plus que la moyenne nationale). Ouvert à tous les secteurs d'activité et niveaux de diplôme, il s'est aussi beaucoup développé dans le secteur tertiaire sur des emplois fortement qualifiés, et donc **polarisé dans les grandes agglomérations, dont Nantes**. Toutefois, la loi de finances 2025 adoptée en février dernier et le financement de la sécurité sociale actent des **diminutions des moyens aux politiques de l'emploi et ciblent en particulier des économies sur l'apprentissage, ce qui entrainera probablement une perte de vitesse pour ce dispositif**.

Dans le service public de l'emploi, on anticipe une poursuite des inscriptions au vu du marché du travail dégradé. Par ailleurs, la réforme de France Travail et l'entrée en vigueur de la « loi pour le plein emploi » en janvier 2025 va renchérir le nombre d'inscriptions. Désormais, toutes les personnes sans emploi en âge de travailler devront s'inscrire auprès de France Travail, y compris l'ensemble des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), des personnes suivies par la Mission Locale (jeunes) et par CapEmploi (en situation de handicap). À l'échelle régionale, France Travail anticipe donc une hausse de 20 % des inscriptions (+ 60 000 personnes) à partir du premier trimestre 2025. Pour accompagner cette évolution, deux nouvelles catégories statistiques seront créées en plus des cinq déjà existantes.

⁹ Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A sont les personnes inscrites à France Travail, ayant une demande au cours du dernier jour du mois, sans travail et n'ayant pas travaillé au cours du mois écoulé et tenues de faire des démarches de recherche d'emplois. Il s'agit donc avant tout d'une démarche administrative liée au service public de l'emploi. C'est toutefois la catégorie au sein de France Travail la plus proche des personnes au chômage au sens du Bureau International du Travail, bien que les deux notions se recoupent imparfaitement.

CONCLUSIONS & ENJEUX

L'année 2025 démarre sous le signe de l'inquiétude pour l'activité économique au national comme au local. Le ralentissement de l'emploi est manifeste et touche tous les territoires, y compris la Loire-Atlantique et la métropole nantaise, sa locomotive. Les annonces de fermetures et de plan sociaux se font aussi plus pressantes avec un lourd tribut dans l'ouest de la France. Le rythme des défaillances d'entreprises s'est accéléré au-delà du seul effet de rattrapage post-pandémie et des signaux de dégradation du marché du travail devraient confirmer en 2025 une légère hausse du chômage sur la zone d'emploi de Nantes, bien que le territoire connaisse une situation nettement plus favorable que la moyenne nationale.

La bonne nouvelle reste tout de même le reflux rapide de l'inflation en 2024, notamment sur les prix de l'énergie, et des taux, qui devrait faciliter en 2025 un redémarrage de l'investissement des entreprises et de l'immobilier. Mais c'est sans compter les craintes d'une recession au niveau mondial selon les Nations-Unies. En France, l'OFCE anticipe des effets récessifs possibles de la cure d'amaigrissement des dépenses publiques dans le nouveau budget 2025 et les suivants. Avec un déficit de 6,1 % en 2024, deux fois plus que celui autorisé par les règles budgétaires européennes, l'État se retrouve face à une équation délicate s'il maintient le cap de ramener le déficit à 3 % en quatre ans. Concilier préservation du modèle social, compétitivité des entreprises, services publics de qualité et rôle actif dans l'investissement en faveur de la transition écologique sera difficile, d'autant que l'actualité récente y ajoute le financement de la défense européenne. Ces orientations nationales auront forcément des répercussions locales.

Pour les collectivités territoriales, le redressement budgétaire aura des effets concrets sur leurs ressources, avec un effort annoncé par le gouvernement d'au moins 2,2 milliards d'euros en 2025 et donc un impact sur leur pilotage budgétaire et capacité d'investissement, comme par exemple dans les politiques publiques en faveur du climat (mobilités décarbonées, adaptation des territoires au changement climatique, rénovation de leur patrimoine, transitions agricoles...). Le secteur public investit aujourd'hui davantage que le secteur privé en faveur de la décarbonation, proportionnellement à ses investissements totaux (20 % contre 13 % pour le secteur privé des ménages et entreprises en 2022). Or, pour atteindre la neutralité carbone, de récents rapports d'analyse et la stratégie nationale de financement de la transition écologique prévoient que les collectivités devront plus que doubler leurs investissements et que le privé, qui représente 80 % de l'investissement en France, devra massivement se réorienter sur des investissements bas carbone. Cette trajectoire pourra-t-elle être tenue dans la conjoncture actuelle ?

Un observatoire copiloté avec Nantes Métropole, avec la participation de :

État DDETS, Région des Pays de la Loire, Conseil Départemental de Loire-Atlantique, Carif Oref, Urssaf des Pays de la Loire, France Travail, Insee des Pays de la Loire, Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes – Saint-Nazaire, Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, Chambre Régionale des Métiers de l'Artisanat des Pays de la Loire, Solutions&Co, Nantes-Saint-Nazaire Développement, ORCI, Rectorat de Nantes, Greta-CFA, Université de Nantes, Banque de France des Pays de la Loire, Tribunal de commerce de Nantes, ATDEC, Plan Local de l'Insertion et de l'Emploi de la métropole nantaise, Maison de l'emploi de la métropole nantaise, Mission locale Nantes Métropole



- Insee, conjoncture Pays de la Loire n°53, mars 2025 « L'emploi se replie, l'activité régionale termine l'année au point mort »
- Urssaf des Pays de la Loire, Stat'ur n°63 mars 2025 « Fin de la croissance, place à l'incertitude »
- France Travail, avril 2025 « Tableau de bord du marché du travail » et « Les besoins en main d'œuvre – 2025 »
- Carré et Levrat, 2024 « L'effet local : mesure de la performance relative d'un territoire et de sa complexité »
- Banque de France, décembre 2024 et mars 2025 « Projections macroéconomiques »
- Dragui Mario, European Commission, septembre 2024 « A competitiveness strategy for Europe »
- Rapport du groupe d'experts du salaire minimum interprofessionnel de croissance, novembre 2024
- DARES, nov 2024 « La revalorisation du Smic – Repli du nombre de bénéficiaires, à un niveau toujours élevé »
- Loi de Finance pour 2025 n° 2025-127, février 2025
- Insee, septembre 2024 « L'apprentissage stimulé par l'enseignement supérieur »
- Pisani-Ferry Mahfouz, 2023, « Les incidences économiques de l'action pour le climat »
- Stratégie pluriannuelle des financements de la transition écologique et de la politique énergétique nationale (SPAFTE), octobre 2024
- OFCE octobre 2024 « La croissance à l'épreuve du redressement budgétaire – perspectives 2024-2025 pour l'économie française »

Pour aller plus loin

Dossier piloté par Mathilde Loget (Cheffe de projet) avec l'appui de l'équipe de l'Auran

Nantes
Métropole

